

Kigali, le 10 DEC. 1986

N° 4888 /15.09.01

Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise

KIGALI

OBJET: Demande d'Ordre de Mission pour  
une Délégation Rwandaise à la  
17e Session de la CONFESJES prévue  
à Ouagadougou (BURKINA-FASO) du  
12 au 16 Janvier 1987.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de demander à Votre  
Excellence de bien vouloir autoriser l'établissement des Ordres de Mission  
pour une Délégation Rwandaise devant participer à la 17e Session de la Confé-  
rence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Fran-  
çaise. Cette rencontre se tiendra à Ouagadougou, Capitale du BURKINA-FASO du  
12 au 16 Janvier 1987.

La délégation sera composée de :

- Lt Col BEM NDINDILYIMANA Augustin, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement  
Coopératif, chef de délégation.
- Monsieur NUNATURUKUNDO Norbert, Directeur Général des Sports et Loisirs,  
membre.
- Monsieur NUNYANBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse, membre.

La raison qui milite en faveur de deux  
personnes pour m'accompagner est que deux commissions importantes sont prévues  
au niveau des Experts et portent sur les domaines de la jeunesse et celui des  
sports. Les sujets à traiter diffèrent de par leur nature. Par ailleurs, les  
projets soumis au financement par l'intermédiaire du Secrétariat de la Confesjes  
concernent les deux secteurs et devront faire objet de présentation séparée.

Concernant l'alimentation du Fonds Commun,  
nous remarquons que la participation n'est plus laissée aux pays développés. Pour  
marquer la solidarité qui doit régir notre organisation, chaque pays est appelé à  
y apporter sa contribution dans les limites de ses moyens.

Ainsi, nous Vous demandons de bien vouloir accepter que le RWANDA fasse une annonce de 1.000.000 F CFA, montant à défalquer sur le budget ordinaire à l'article "organisation sportive".

Date de départ : le 09 Janvier 1987

Date de retour : le 20 Janvier 1987

Durée de mission : 12 jours.

Les frais de voyage et les indemnités de mission sont à charge du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Vous trouverez en annexe le mémorandum relatif à cette mission.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM

  


En son accord :

Monsieur le Ministre des Affaires  
Etrangères et de la Coopération

KIGALI



Comme on peut le constater, tous ces points sont très importants et requièrent pour leur examen la participation de tous les membres de l'Organisation. La 17ème session respectera la tradition qui consacre une partie de cet ordre du jour à l'étude des experts tandis que l'autre est examinée par les Ministres eu égard à leurs connotations politiques.

Toutefois, il y a lieu de dire que certains de ces points retiendront plus l'attention des Ministres. Il s'agit notamment :

a) Rapport du Comité ad hoc sur la réorganisation des textes fondamentaux de la CONFEJES.

Depuis la consécration de la séparation du Secrétariat de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de celui de la Conférence des Ministres de l'Éducation des Pays d'Expression Française, un vide juridique existe sur le statut de notre Secrétariat. Ainsi les textes organiques, à savoir le Protocole de KIGALI qui régissaient la Confejes pendant la fusion devaient être revus et mis à jour. La session de Djibouti a mis en place un Comité chargé d'élaborer un code de procédure de la Confejes déterminant clairement ses missions, fonctions et prérogatives et fixant dans ses moindres détails le mécanisme de fonctionnement de son Secrétariat Administratif. Dans sa mission, le Comité devait tenir compte de deux postulats à savoir :

- Toute formule à proposer devra tendre à maintenir et à renforcer la solidarité inter-états qui doit sous-tendre l'action de la CONFEJES.
- Quelque soit le statut qui sera retenu, il devra avoir une base juridique suffisamment solide pour renforcer la personnalité et la souveraineté politique de la CONFEJES en tant que structure inter-états de coopération.

La Conférence aura donc à se prononcer sur cet important dossier.

b) Rapport d'évaluation des Jeux de la CONFEJES.

En 1965 et dans le cadre de la célébration de l'Année Internationale de la Jeunesse, la CONFEJES a organisé pour la première fois les jeux et les activités culturelles qui ont rassemblé plus de 825 jeunes issus de 23 pays membres. À défaut du rapport complet de ces manifestations au cours de la dernière session, la Conférence n'a pas pu se prononcer sur l'avenir de ces jeux.

Le rapport qui sera examiné prochainement aura le mérite de dégager surtout les implications financières et à relever toutes les difficultés rencontrées au cours de cette opération.

**MEMORANDUM RELATIF A LA PARTICIPATION RWANDAISE  
A LA XVIIIème SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉJES  
OUAGADOUGOU DU 12 AU 16 JANVIER 1987.-**

La 17ème Session de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française se tiendra OUAGADOUGOU, capitale du BURKINAFASO du 12 au 16 Janvier 1987 conformément à la résolution prise par la Conférence à Djibouti en 1985.

L'ordre du jour général comprend les points ci-après :

1. Compte rendu d'activités du Secrétariat Général 1986.
2. Rapport du Comité Ad hoc sur la réorganisation des textes fondamentaux de la CONFÉJES.
3. Rapport d'Evaluation des Jeux de la CONFÉJES.
  - . Communication de la France "Jeux de la Francophonie"
  - . Communication de la Côte d'Ivoire -cahier de charges.
4. Thème d'Etude n° 1 : "Jeunesse et Emploi": Promotion des Coopératives.  
(Communauté Française de Belgique, Bénin et Côte d'Ivoire).
5. Thème d'Etude n° 2 "Harmonisation des stratégies relatives à l'implantation des grands dossiers de la CONFÉJES en matière d'EPS et de Sport".  
(CANADA-QUEBEC).
6. Compte rendu financier 1985.
7. Programme des Bourses Canadiennes.
8. Propositions de Programme 1987.
9. Propositions de modification des règles financières.
10. Méthodologie de présentation des projets.
11. Coopération avec les organismes internationaux.
12. Choix des thèmes d'étude de la XVIIIe session.
13. Accueil des prochaines sessions.
14. Partage du Patrimoine de l'ex-STP.
15. Alimantation du Fonds Commun.

.../...



c) Compte-rendu financier 1985.

La session de Djibouti n'a pas donné quitus de gestion au Secrétaire Général malgré le constat d'une excellente gestion. Elle a exigé l'examen du rapport annuel qui doit faire apparaître clairement la ventilation et le montant des crédits votés ainsi que leurs utilisations effectuées durant les douze mois de l'exercice. Il y a lieu de noter que depuis la 15<sup>e</sup> session de Libreville, la conférence est très rigoureuse en matière de gestion où les pays dits développés, grands bailleurs de fonds exigent la transparence dans les moindres détails.

d) Programme des Bourses Canadiennes.

Le RWANDA bénéficie depuis un certain temps du programme des bourses canadiennes destiné à relever le niveau des cadres spécialisés de l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive. Au cours de la mission effectuée au CANADA en 1986, le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a eu de la part des Autorités Canadiennes, la promesse de l'augmentation du quota pour notre pays. La délégation rwandaise au BURKINAFASO contactera celle du CANADA pour concrétiser cette promesse.

e) Thèmes d'études de la XVI<sup>e</sup> session.

La XVI<sup>e</sup> session avait confié à deux groupes de travail, deux thèmes d'étude dont il faudra rendre compte au cours de la prochaine session. Il s'agit de "Jeunesse et Emploi"; promotion des coopératives" et "Harmonisation des stratégies relatives à l'implantation des grands dossiers CONFREJES en matière d'EPS et de Sport". Les réflexions qui seront menées dans le domaine "jeunesse et emploi" permettront d'enrichir les idées en matière de formation - encadrement et de tenir compte d'expériences d'autres pays surtout maintenant où nous abordons la mission d'inventaire des activités productives non directement agricoles conformément au vœu du Chef de l'Etat formulé dans son message aux Etudiants au Campus Universitaire de NYAKINAMA. En ce qui concerne le domaine des Sports, l'harmonisation des stratégies d'Éducation Physique et Sportive est une préoccupation de tous les pays membres de la Conférence mais surtout elle est une priorité dans les pays africains bénéficiaires de l'assistance technique dans ce domaine. Elle permettra aussi d'éviter les problèmes d'équivalence de diplômes issus des différents Instituts Régionaux où fréquentent les boursiers CANADA-CONFREJES.

f) Rapport d'Activités du Secrétariat Général.

Dans cette rubrique, les pays membres sont principalement intéressés par le rapport de réalisation des programmes financés au titre de l'année en cours. Notre pays doit se féliciter des interventions obtenues au cours de cette année par le financement du stage de recyclage des entraîneurs de football des pays membres de la CEPGL et du Séminaire des Responsables de la Jeunesse également placé dans le cadre de la CEPGL.

Le Rwanda a également participé à la réalisation du programme Confejes en envoyant les délégués au stage de formation des jeunes agriculteurs responsables des coopératives en Côte d'Ivoire et au stage de formation d'entraîneurs féminins de Volleyball, Basketball et de Handball qui s'est déroulé au TOGO.

Pour l'année prochaine, la délégation rwandaise devra poursuivre et négocier le financement des projets soumis au Secrétariat. Ces projets sont les suivants :

**A. Secteur Jeunesse :**

1. - l'organisation d'un Camp de travail des Jeunes pour la mise en valeur du domaine pastoral de Gishwati réservé au Chantier Nord de la Jeunesse.
2. - la formation et le recyclage des encadreurs préfectoraux et communaux de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.
3. - l'organisation de sessions de recyclage et de perfectionnement des instructeurs des centres de formation de la Jeunesse.

**B. Secteur Sport :**

1. - l'intégration de l'Education Physique et Sportive (EPS) dans le milieu scolaire primaire en formant de façon continue des instituteurs en matière d'EPS.
2. - Stage d'harmonisation des contenus d'un programme à suivre lors de la formation continue des instituteurs en EPS.

Bien que généralement, les ressources financières mobilisées par le canal de la CONFEJES sont modiques, eu égard aux besoins exprimés, nous avons reçu l'assurance du Secrétaire Général de la CONFEJES que son Secrétariat allait nous appuyer pour trouver le financement.

**g) L'alimentation du Fonds commun.**

Les activités de la CONFEJES seront d'autant plus importantes que le Fonds Commun constitué à cet effet sera mieux alimenté. Il est souhaité que le Rwanda puisse participer à ce Fonds ne serait ce que par un montant symbolique, pour pouvoir réclamer en contrepartie de sa bonne volonté des interventions plus nombreuses dans notre Pays. En tout état de cause, la crédibilité de la CONFEJES dépendra de la solidarité des pays membres pour la promotion des activités socio-économiques, culturelles et sportives de jeunes. Le RWANDA pourra annoncer la participation de 1.000.000 F CFA. Cette préoccupation constitue le leitmotiv des interventions qu'aura à faire la délégation rwandaise aussi bien au cours des séances de travail que lors des contacts en marge de la réunion.



